

SSLLC : Les MERCREDIS de L'HISTOIRE

L'histoire près de chez vous

7 mai 2014, Blois 18h15^(*)

Auditorium Abbé-Grégoire, près de la Halle aux grains.

Saint-Louis de Blois

les chanoines de la cathédrale (18^e s.)

Conférence par Alain Guerrier

Archiviste honoraire, membre du bureau SSLLC



Le diocèse de Blois fut créé par Louis XIV en 1697. Le premier évêque en fut Mgr de Bertier qui le dota d'une cathédrale (l'ex-église Saint-Solenne devenue Saint-Louis), d'une résidence épiscopale et d'un séminaire. Les deux premiers subsistent et focalisent une part importante de l'historiographie blésoise. Quant aux évêques du XVIII^e siècle ils sont bien connus par les travaux du chanoine Gallerand.

En revanche, le chapitre et les chanoines ont suscité jusqu'ici peu d'intérêt. Comme ailleurs, ils assurent le culte de la cathédrale, constituent le conseil de l'évêque et administrent le diocèse en cas de vacance. Mais le chapitre de Blois est fort original. Il a en effet été constitué à l'origine, à partir de deux chapitres. Saint-Sauveur, plus ancien et prestigieux, eut la préséance sur Saint-Jacques. Pour le temporel, les deux chapitres continuèrent à gérer de façon séparée leurs biens respectifs. Le chapitre cathédral fut donc « à deux vitesses ».

Les archives abondantes permettent, à partir d'un dictionnaire biographique d'une centaine de chanoines, de reconstituer la carrière de ces membres du « clergé moyen » essentiellement liés à la bonne société blésoise. Les inventaires après-décès nous introduisent dans le cadre de leur vie quotidienne. Quelques bibliothèques nous les montrent confrontés aux débats doctrinaux et philosophiques du siècle des Lumières. Le chapitre fut supprimé en 1790 et, si la Révolution fut fatale à Pazery de Thorame, quelques chanoines survivants participèrent à la reconstruction concordataire.

SSLLC : Société des Sciences et Lettres de Loir-et-Cher

Renseignements : Alain BEAUNE, par mail tresoriersciencesetlettres@orange.fr ou à la permanence sans rendez-vous: 11, rue du Bourg Neuf 41000 BLOIS, le vendredi de 10h à 12h.

(*) Conférence et discussion « grand public », entrée 5 € (gratuite pour adhérents SSLLC)